



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>93106</b>	<b>De M. Yves Nicolin ( Les Républicains - Loire )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales, santé et droits des femmes		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> > jeunes	<b>Analyse</b> > pratiques addictives. drogue. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>09/02/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Yves Nicolin alerte Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la banalisation de la consommation de drogue chez les jeunes. En 2013, le plan gouvernemental de lutte contre les addictions avait mis en avant la nécessité de développer la prévention chez les adolescents exposés à ces substances. Force est de constater aujourd'hui que ce plan a en partie échoué, notamment si l'on s'en réfère aux chiffres publiés par le Gouvernement. Il s'agit aujourd'hui de développer conjointement deux politiques de prévention chez les plus jeunes et de répression pour les trafiquants qui mettent impunément en danger la vie de personnes fragiles. Yves Nicolin aimerait connaître la position du Gouvernement sur ce point et savoir quelle politique il compte mener en ce sens.